

ASSEMBLEE GENERALE LA FERTE-BERNARD LE 8 FEVRIER 2014

RAPPORT MORAL

Préambule

La bouteille est-elle à moitié pleine ou à moitié vide ? Les éléments chiffrés ou non qui vont vous être présentés lors de cette AG par mes collègues élus sont de prime abord engageants, par exemple les finances décidément très saines, par exemple encore la poursuite de la progression du niveau sportif des jeunes archers ligériens. Mais de là à penser et professer que tous les indicateurs sont au beau fixe, il y a un pas qu'une certaine réserve et un constat amer m'empêchent de franchir en ce début de l'olympiade.

Démographie

Les Pays de La Loire, ce sont environ 3,6 millions d'habitants, une population dont l'accroissement selon une statistique récente se constate plutôt à l'ouest, au détriment de l'est de la région...

...et pourtant, dans ce contexte global d'augmentation du nombre de licenciés FFTA qui nous a permis de placer le compteur à exactement 4500 au 31 août dernier, la Sarthe et la Mayenne se distinguent par leur taux de croissance ! Qui plus est, la légère et légitime consolidation observée cette saison après des années de progression constante est à peine perceptible de ce côté-ci de notre Ligue : ces 2 départements seront encore en progression en 2014 alors que l'on s'attend plutôt à un tassement de 5% en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée.

Cinquième ligue de France d'un point de vue démographique, la pratique sportive (si l'on considère le nombre d'archers à 3 scores en salle et FITA) est en phase avec ce classement qui pourrait d'ailleurs être judicieusement complété par les données afférentes aux disciplines de parcours. En ce qui concerne la salle, pratiquée par près d'un tiers des licenciés ligériens, c'est clair, les Pays de La Loire se situent parmi les ligues les plus "sportives" en 2013, ils sont deuxièmes chez les adultes, troisièmes chez les jeunes.

Ces quelques chiffres témoignent du dynamisme de notre Ligue mais si le Tir à l'Arc est une discipline olympique, sa pratique dans une optique de loisir est largement majoritaire, c'est un fait indéniable, corroboré par un taux de renouvellement des licences plutôt faible à 70%.

Bénévolat

Fait paradoxal dans ce contexte d'accroissement du nombre de licenciés, le bénévolat est à la peine, c'est un constat récurrent, tous sports confondus. Tant qu'il s'agit de donner un coup de main ponctuel, à l'occasion d'un concours par exemple, les clubs ne semblent pas à la peine pour recruter. Il suffit de constater avec satisfaction que l'offre de compétitions déjà à un bon niveau s'améliore encore et que l'on ne compte plus les concours à 3 départs, c'est une excellente chose.

Mais des bénévoles qui s'engagent dans la durée, on en cherche encore ! Le renouvellement des bureaux des comités départementaux puis de notre Ligue l'an passé a mis en exergue un fait nouveau et préoccupant : moins de candidats que de postes à pourvoir... Cette situation prend une tournure inquiétante puisque dans les semaines qui viennent pour diverses raisons telles que santé, mobilité professionnelle, nous ne serons plus qu'une douzaine d'élus au Conseil d'Administration. Dans ces conditions, difficile d'entreprendre et de se projeter quand le quotidien absorbe déjà tant d'énergie et que la plupart de ces élus sont également dirigeants dans leur propre club, difficile également de pérenniser l'acquis. Cette situation est vraiment préoccupante...

Ce constat de carence n'est pas propre à notre discipline ou même au sport d'ailleurs, serait-ce le fait d'une société dans laquelle l'hédonisme supplanterait l'altruisme ? La boulimie de temps libre semble décidément incompatible avec la disponibilité, elle même pourtant démultipliée par les moyens de communication modernes qui épargnent nombre de déplacements et font gagner beaucoup de temps...

La croisée des chemins

Il y a cinq ans, au tout début de l'olympiade précédente, notre mandat a été inauguré par la mort programmée du Pôle Espoirs, au motif de la mise en place du PES. Cette annonce a suscité notre mobilisation immédiate et celle de nos partenaires du CROS, de la DRJSCS et du Conseil Régional ; parallèlement à cette solidarité manifestée, nous avons mis en place le PESR. Les jeunes Ligériens ont fait le reste par leurs performances, dont les plus récentes sont le classement de la Ligue à la troisième place nationale selon des critères sportifs, un titre de championnes de France 2013 par équipes de ligues pour nos cadettes-juniors et la sélection d'Emilie Lacroix pour le championnat du Monde en salle de Nîmes.

En ce début d'année, nous sommes dans l'attente d'une décision imminente qui conditionne l'avenir à moyen terme de notre Ligue : celle de l'intégration du Pôle Espoirs dans le projet du futur CREPS. Une réponse négative casserait net cette dynamique sportive qui a d'ailleurs complètement transformé en cinq années la considération de notre fédération à l'égard d'une ligue pourtant l'une des plus

importantes en nombre de licenciés. Elle nous priverait également d'un centre de ressources et d'un catalyseur essentiels pour la poursuite de la progression qualitative des archers ligériens, les jeunes comme les adultes.

La réponse que nous espérons - ce serait sinon un camouflet, un désaveu - nous dotera d'ici la fin de l'olympiade d'une infrastructure à la mesure du potentiel de notre région et de sa bretonne de voisine d'un poids démographique équivalent. Elle nous permettra ainsi de disposer d'un centre d'entraînement régional autonome, ouvert au PESR et à d'autres actions tels des stages à destination des archers adultes dont le niveau - aussi - est en progression.

Bien entendu, l'animation d'une telle infrastructure suppose le recrutement d'un professionnel et le redéploiement d'une ETR réduite pour l'instant à la portion congrue, dispositions que nous devons prendre en amont de ce projet du futur CREPS. A ce sujet l'assèchement de l'offre de services qu'a engendré la transition des diplômés d'Etat BE → DE semble en passe d'être résorbé. L'ETR devra intégrer dans la mesure du possible des entraîneurs bénévoles quand bien même ont-ils déjà fort à faire dans leur propre club ; mais le PESR ne se fonde-t-il pas sur la mutualisation des compétences ?

Nos partenaires

En termes pécuniaires notre Ligue comme toutes les autres ne vit que de cotisations et de subventions. Au titre de ces dernières, nous entretenons d'étroites relations avec la DRJSCS et le Conseil Régional et force est de constater que nos demandes ont toujours été servies - sans aucun doute parce qu'elles étaient raisonnables - et que nous bénéficions d'une écoute attentive de tous les instants. J'en veux pour preuve les réponses positives apportées cet automne pour le financement de réparations importantes et urgentes du pas de tir du Pôle Espoirs et quelque part - j'ose l'affirmer devant l'Assemblée - j'ai un peu honte de la fin de non recevoir que m'a opposée la fédération sur le même sujet, passons...

Un grand merci donc à nos interlocuteurs partenaires institutionnels ; j'ai pu le constater, ils partagent notre passion pour le sport et nous ne manquons pas de leur communiquer nos bons résultats.

Je conclurai en évoquant l'engagement de notre secrétaire administrative, engagement qui va bien au delà de simples considérations contractuelles, avec Brigitte la confiance et la conscience professionnelle sont de mise. Il en est de même pour Francis notre CTN ; maillon discret mais essentiel et efficace du développement sportif de notre Ligue, il agit en véritable serviteur de l'Etat avec une passion communicative.